

Décision

Générale

colonial

Décision n° 40-452-1934 Secours

n° 40-452-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 452 du 31/07/1934

Date de publication
23 janvier 1934

Date du numéro
31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Un secours de 720 francs l'an, payable par trimestre échu, valable pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 1934, à été accordé à la nommée Saïdah Bint Mohamed El Baze, veuve de l'ex-interprète du gouvernement Sayed Ali. La dépense est imputable au

chapitre 13, article 1er, praragraphe 2, du bmdget local.